

Questions à

Régis LanfrayDirecteur territorial Meuse chez Enedis

« Le gros du déploiement se fera en 2018-2019 »

Photo F. L

Qu'est-ce que le Linky?

« Il permet des services nouveaux pour les particuliers : le relevé des consommations à distance et une facturation sur des consommations réelles et non plus estimées. Le jour où un incident se produit sur le réseau basse tension, il sera plus facile à localiser. Nous enverrons des équipes plus rapidement. Et nous mettons à disposition les relevés de consommation de la veille le lendemain sur un site internet avec un accès dédié ».

Sur quel laps de temps se déploiera le Linky?

« Ça a commencé fin 2015 et ça se terminera fin 2021. Il y a déjà 7 millions de Linky posés en France sur 35 millions. Il y en a déjà 180.000 en Lorraine et à Verdun un gros tiers a été posé. En Meuse, le déploiement a commencé mi-septembre et se terminera en 2020. Le gros du déploiement se fera en 2018-2019 ».

Peut-on refuser la pose de ce compteur communicant?

« Légalement non. Chaque client possède un contrat et Enedis doit avoir accès au compteur. Pour le client qui refuse, on ne va bien évidemment pas passer en force. Il n'aura pas de compteur Linky, c'est tout. Mais pour le relevé de la consommation, plus personne ne va passer. Cette personne ne va passer.

sonne sera peut-être toute seule dans un village. Et si quelqu'un se déplace, c'est une prestation qui va coûter quelque chose. Je ne sais pas combien aujour-d'hui. Qui va payer? La collectivité? Le consommateur? Il y a des discussions en cours. De toute façon, le jour où son compteur tombera en panne, on mettra un Linky parce que l'on n'aura plus que ça ».

Mais l'Allemagne a visiblement refusé le compteur communicant?

« L'Allemagne a fait des choix différents de la France. Le territoire est découpé en un grand nombre de sociétés locales. L'Allemagne va mettre des compteurs communicants pour les gros consommateurs. Ça concerne 10 millions de personnes qui vont payer ce compteur. Ensuite, l'Allemagne va adapter les compteurs existants pour que ce soit communicant. En France, on met à disposition un compteur gratuitement pour participer à la transition énergétique. L'Italie, la Finlande, la Suède ont des compteurs communicants, l'Espagne est en cours et l'Angleterre aussi ».

À titre personnel, disposezvous du compteur Linky à votre domicile?

« Pas encore, mais ça va venir. Et bien sûr, je l'accepterai ».

> Propos recueillis par Frédéric PLANCARD